

Les 5 et 6 avril à l'INSEP

Au cours des deux tirs de qualification et 2 tournois de duels, les archers du pôle espoirs ont bien géré cette première étape. Les meilleurs français dans ces catégories étaient présents et seuls les huit premiers de chaque catégorie marquent des points pour la sélection. Pour être sélectionné, il faut être dans les 3 premiers et avoir réussi les minimas de performance demandés.

Salomé Bichon : 2^e en cadette
Jérémy Rocher : 3^e en cadet
Emilie Lacroix 4^e en Junior fille
Jules Marion : 7^e en cadet
Maéva Hesry : 8^e en cadette

Pierre Heurtebize n'a pas passé le cut des qualifications.

La deuxième étape des élections se déroulera au TNJ de Quimperlé les 26 et 27 avril.